

Formulaire de repérage à compléter par le médecin traitant, pédiatre ou médecin scolaire



Plateforme de Coordination et d'Orientation des Troubles du Neuro-Développement (PCO-TND)



Mise en place du parcours



Orientation vers des prestations de professionnels libéraux

Synthèse entre la PCO et les partenaires impliqués

Orientation vers les structures partenaires



Mise en place d'un relai pour la continuité du parcours après un délai maximum d'un an d'accompagnement par la PCO



Nos coordonnées

PCO DE L'OISE

Pavillon Magnier

40 avenue Léon Blum 60000 BEAUVAIS

☎ 03 44 11 25 77

✉ secretariatPCO-Oise@ch-beauvais.fr



Accès

Dans le Centre Hospitalier, prendre la direction des urgences adultes, puis prendre à gauche avant le panneau clignotant « urgences », arrivée au stop à droite et puis à gauche le parking. Bâtiment en face du parking Pôle Prévention Rez-de-chaussée CAMSP

- Secteur de BEAUVAIS : CAMSP DE BEAUVAIS
CH Beauvais - Avenue Léon Blum 60000 BEAUVAIS
☎ 03 44 11 25 05

- Secteur de CREIL : CAMSP DE CREIL
CH Creil - Boulevard Laennec 60100 CREIL
☎ 03 44 24 71 73

- Secteur de COMPIÈGNE : CAMSP DE COMPIÈGNE
rue du Docteur Woimant 60200 COMPIÈGNE
☎ 03 44 30 72 90



Plateforme
de Coordination
et d'Orientation
de l'Oise

Troubles
du Neuro-Développement
(PCO-TND)

Livret d'informations

Enfants
de moins de sept ans

Présentation de la PCO de l'Oise

Public accompagné

Enfants de moins de 7 ans domiciliés dans l'Oise qui présentent des troubles du neuro-développement :

- du développement psychomoteur ;
- des interactions sociales (troubles du spectre de l'autisme) ;
- du développement intellectuel ;
- de l'attention ;
- de l'acquisition du langage ;
- de la motricité.

Les troubles du neuro-développement sont des troubles qui apparaissent dès l'enfance. Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif, moteur ou des interactions sociales.



Nos missions

- Procéder au diagnostic sans attendre
- Accompagner le parcours des enfants
- Soutenir les parents dans l'aboutissement du projet de soin pour leur enfant
- Éviter toute rupture de soins
- Accompagnement durant 1 an maximum

Vous êtes parents



Vous êtes inquiets et vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement adapté : votre enfant doit être âgé de moins de 7 ans.

Rapprochez-vous de votre médecin traitant ou pédiatre afin qu'il envisage les démarches à effectuer, qu'il transmettra à la PCO TND par le formulaire d'adressage.

Celle-ci étudiera la demande avant de vous contacter si les conditions sont remplies.

Vous êtes médecin



Vous pouvez faire appel à la plateforme PCO-TND pour vos jeunes patients.

Pour cela il vous faut :

- ➔ Remplir le « guide de repérage des troubles du neuro-développement chez les enfants » disponible en ligne sur le site www.handicap.gouv.fr
- ➔ Puis le transmettre à la plateforme qui étudiera la demande.
- ➔ Une réponse vous sera apportée.
- ➔ Si les conditions sont remplies, le coordonnateur de parcours se mettra en lien avec la famille.

Vous êtes professionnels de santé libéraux non conventionnés



Vous souhaitez contribuer aux missions de cette plateforme, pour cela il vous faut :

- solliciter le coordonnateur du parcours, via le secrétariat, afin de signer une convention de partenariat ;
- après la signature, le coordonnateur du parcours pourra vous contacter dans le cadre d'un diagnostic ou d'un accompagnement d'un enfant porteur de TND.

La plateforme financera les séances avec le soutien de l'assurance maladie.